



## Table des matières

---

<b>1. INTRODUCTION</b>	<b>4</b>
<b>2. ÉLIMINATION</b>	<b>4</b>
2.1 ÉVOLUTION DU TONNAGE PAR SECTEUR	4
2.1.1 <i>Évolution 2021-2025</i>	4
2.2 PERFORMANCE PAR HABITANT	6
<b>3. RÉCUPÉRATION</b>	<b>7</b>
3.1 ÉVOLUTION DU TONNAGE PAR SECTEUR	7
3.1.1 <i>Évolution 2021-2025</i>	8
3.2 PERFORMANCE PAR HABITANT	9
<b>4. MATIÈRES ORGANIQUES</b>	<b>10</b>
4.1 ÉVOLUTION DU TONNAGE PAR SECTEUR	10
4.1.1 <i>Évolution 2021-2025</i>	10
4.2 PERFORMANCE PAR HABITANT	11
<b>5. ENCOMBRANTS</b>	<b>12</b>
5.1 ÉVOLUTION DU TONNAGE COLLECTÉ	13
<b>6. TAUX DE VALORISATION</b>	<b>15</b>
<b>7. ÉCOCENTRE</b>	<b>16</b>
7.1 CONTEXTE ET MISE EN SERVICE	16
7.2 ÉVOLUTION 2022-2025	18
<b>8. TAUX DE VALORISATION GLOBAL</b>	<b>20</b>
8.1 ANALYSE COMPARATIVE DU TAUX DE VALORISATION GLOBAL 2023-2025	21
<b>9. ENJEUX ET PISTES DE RÉFLEXION</b>	<b>23</b>
9.1 PERFORMANCE GLOBALE ET CONTEXTE	23
9.2 RÉDUCTION À LA SOURCE : UN CONSTAT TRANSVERSAL SIGNIFICATIF	23
9.3 FACTEURS DE SUCCÈS IDENTIFIÉS	24
<b>10. CONCLUSION</b>	<b>25</b>
<b>11. BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>26</b>



## Liste des tableaux

---

Tableau 1 : Évolution du tonnage d'encombrants 2021-2025 .....	13
Tableau 2 : Taux de valorisation des matières résiduelles provenant des secteurs résidentiels et ICI. ....	15
Tableau 3 : Quantité de matières reçues à l'écocentre (RDD exclu).....	17
Tableau 4 : Tableau comparatif de la quantité des matières reçues de 2021 à 2025.....	18
Tableau 5/figure 8 : Quantité de RDD reçus à l'écocentre .....	19
Tableau 6 : Taux de valorisation global .....	21
Tableau 7 : Évolution du taux de valorisation 2023-2025.....	22

## Liste des figures

---

Figure 1 : Évolution du tonnage des déchets selon les secteurs résidentiel et ICI .....	5
Figure 2 : Quantité de déchets générés par habitant .....	7
Figure 3 : Évolution du tonnage des matières recyclables selon les secteurs résidentiel et ICI .....	8
Figure 4 : Quantité de matières recyclables générées par habitant .....	9
Figure 5 : Évolution du tonnage des matières organiques selon les secteurs résidentiel et ICI .....	11
Figure 6 : Quantité de matières organiques générées par habitant .....	12
Figure 7 : Évolution du tonnage des encombrants.....	13



## 1. Introduction

Le présent bilan fait état des données sur les matières résiduelles générées sur le territoire de la Municipalité de Lac-Beauport durant l'année 2025. Il brosse un portrait sur la gestion des matières résiduelles de la municipalité en présentant les différentes statistiques provenant des collectes de déchets, recyclage, matières organiques, encombrants et des matières reçues à l'écocentre.

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité des efforts déployés par la municipalité. Année après année, Lac-Beauport affiche une réduction continue du tonnage des déchets générés ce qui témoigne de l'engagement collectif des citoyens, des commerces et de la municipalité vers des pratiques toujours plus durables.

## 2. Élimination

L'élimination des déchets constitue le dernier recours dans la hiérarchie des 3RV-E (Réduction, Réemploi, Recyclage, Valorisation, Élimination). Cette section présente l'évolution du tonnage de déchets acheminés vers l'enfouissement, incluant les secteurs résidentiel et ICI (industries, commerces et institutions). L'objectif poursuivi est de réduire progressivement ces quantités par des actions de détournement en amont.

### 2.1 Évolution du tonnage par secteur

La figure 1 illustre l'évolution du tonnage de déchets acheminés vers l'élimination, ventilé par secteur d'activité. Les données permettent de comparer la contribution respective des secteurs résidentiel et ICI au tonnage total annuel.

#### Résultats 2025

En 2025, Lac-Beauport a acheminé 1 855 tonnes de déchets vers l'enfouissement. Le secteur résidentiel représente 1 501 tonnes (81%), tandis que le secteur ICI contribue à hauteur de 354 tonnes (19%). Ces résultats placent la municipalité dans une trajectoire positive de réduction continue.

#### 2.1.1 Évolution 2021-2025

Sur cette période de cinq ans, le tonnage total de déchets a diminué de 127 tonnes (-6,4%), passant de 1 982 tonnes à 1 855 tonnes. Plus significatif encore, la quantité par habitant affiche une réduction de 26 kg (-10,6%), démontrant que la diminution des déchets surpasse la croissance démographique. Cette performance témoigne de l'efficacité des stratégies de détournement et de l'engagement collectif de la communauté.



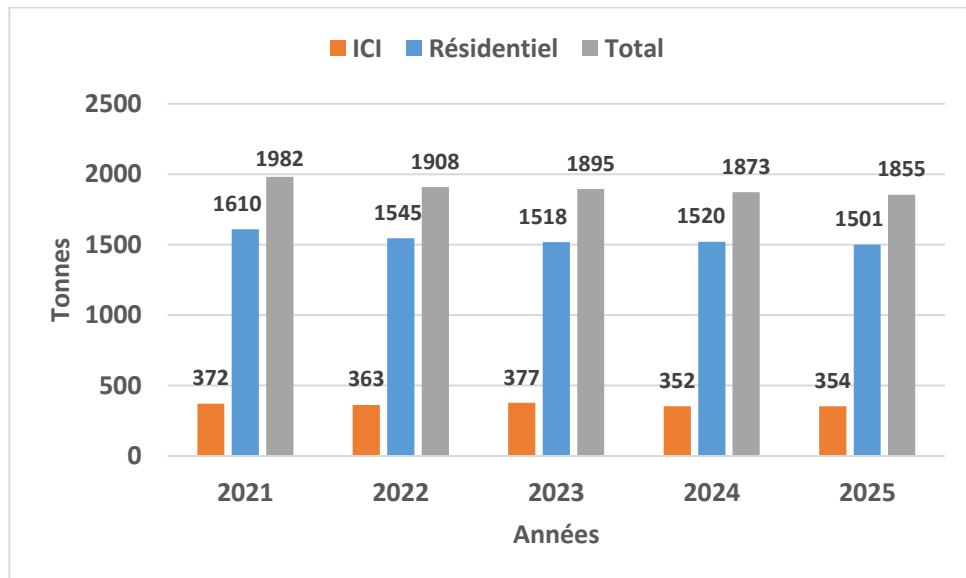
## Secteur résidentiel

Le secteur résidentiel, qui représente environ 81% du tonnage total, constitue le moteur principal de la réduction observée. Entre 2021 et 2025, ce secteur est passé de 1 610 tonnes à 1 501 tonnes, soit une baisse de 109 tonnes (-6,8%). Cette performance s'explique par l'adoption de meilleures pratiques de tri, l'utilisation du compostage, la participation soutenue aux services de collecte sélective et l'ouverture de l'écocentre.

## Secteur ICI

Le secteur ICI génère entre 352 et 377 tonnes annuellement, soit environ 19% du tonnage total. Bien qu'une légère diminution globale soit observable (-18 tonnes entre 2021 et 2025, soit -4,8%), ce secteur affiche une plus grande stabilité que le résidentiel. Il présente néanmoins un potentiel d'amélioration intéressant pour les prochaines années, notamment par des initiatives ciblées auprès des commerces et institutions du territoire.

**Figure 1 : Évolution du tonnage des déchets selon les secteurs résidentiel et ICI**



Source : Données internes

## 2.2 Performance par habitant

### Résultats 2025

En 2025, chaque habitant de Lac-Beauport a généré en moyenne 219 kg de déchets destinés à l'enfouissement. Cet indicateur permet de mesurer la performance municipale indépendamment de la croissance démographique et constitue un outil de comparaison fiable dans le temps.

### Trajectoire de réduction

La figure 2 illustre une diminution constante et progressive de la quantité de déchets par habitant. Entre 2021 et 2025, cet indicateur est passé de 245 kg à 219 kg, soit une réduction de 26 kg par habitant (-10,6%).

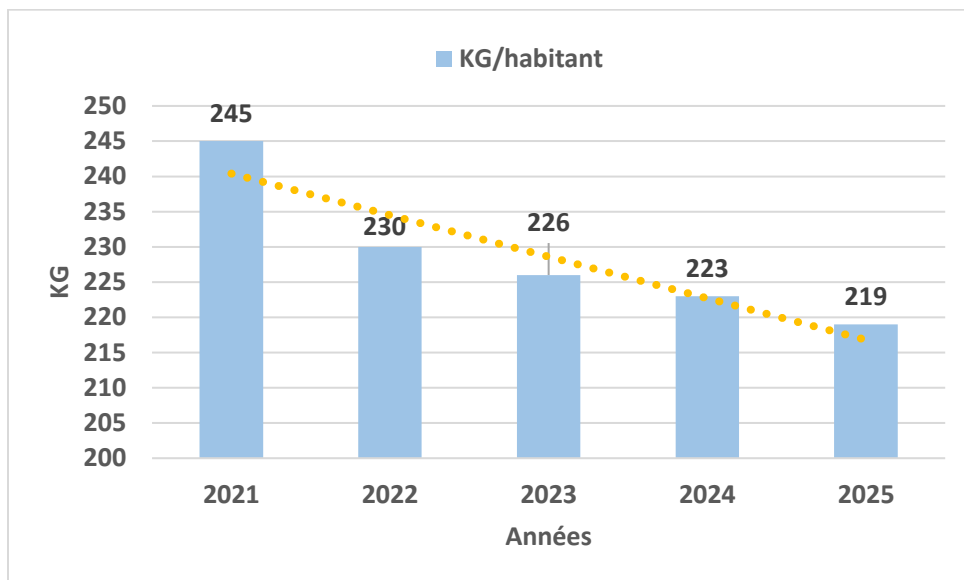
Cette performance est particulièrement significative dans un contexte de croissance démographique. Alors que la population de Lac-Beauport a augmenté de 375 habitants (+4,6%) durant cette période, le tonnage total de déchets a diminué de 127 tonnes (-6,4%). Autrement dit, la réduction des déchets a non seulement compensé la croissance de population, mais l'a surpassée.

### Constance des efforts

La régularité de la baisse année après année confirme que ces résultats ne sont pas ponctuels, mais bien le fruit d'un changement durable dans les habitudes de consommation et de gestion des matières résiduelles. Cette trajectoire place Lac-Beauport en bonne position pour atteindre les objectifs du PMGMR de la CMQ et poursuivre l'amélioration de sa performance territoriale.



**Figure 2 : Quantité de déchets générés par habitant**



Source : Données internes

### 3. Récupération

Le recyclage occupe une place centrale dans la hiérarchie des 3RV-E en permettant la transformation de matières résiduelles en nouvelles ressources. Cette section présente l'évolution du tonnage de matières recyclables collectées, incluant les secteurs résidentiel et ICI. L'objectif visé est d'augmenter progressivement ces quantités pour maximiser le détournement de l'enfouissement et favoriser l'économie circulaire.

#### 3.1 Évolution du tonnage par secteur

La répartition du tonnage de matières recyclables entre les secteurs résidentiel et ICI offre un portrait détaillé des efforts de valorisation déployés sur le territoire. La figure 3 présente l'évolution de chaque secteur ainsi que le tonnage total sur la période observée.

##### Résultats 2025

En 2025, Lac-Beauport a collecté 881 tonnes de matières recyclables. Le secteur résidentiel représente 717 tonnes (81%), tandis que le secteur ICI contribue à hauteur de 164 tonnes (19%).

### 3.1.1 Évolution 2021-2025

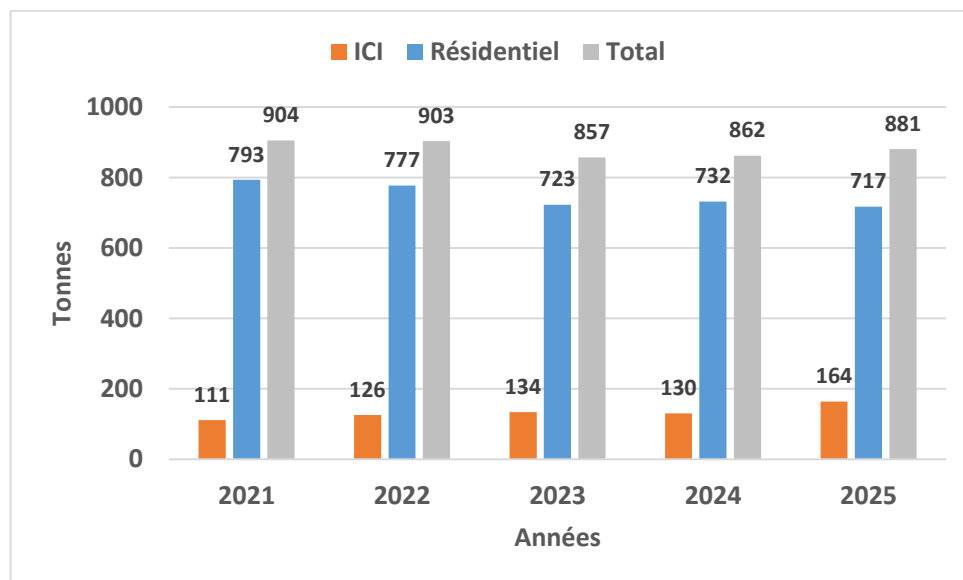
#### Secteur résidentiel

Le secteur résidentiel, qui représente environ 85% du tonnage total, affiche une baisse significative de 76 tonnes (-9,6%) entre 2021 et 2025, passant de 793 tonnes à 717 tonnes. Cette tendance à la baisse, observée année après année, soulève des questions quant à ses causes: réduction à la source (positive), baisse de participation, contamination des matières ou modifications dans les habitudes de consommation. Une analyse plus approfondie des facteurs explicatifs pourrait être pertinente pour orienter les actions futures.

#### Secteur ICI

À l'inverse, le secteur ICI montre une performance très encourageante avec une hausse notable de 53 tonnes (+47,7%), passant de 111 tonnes en 2021 à 164 tonnes en 2025. Cette augmentation témoigne d'une meilleure participation des commerces et institutions du territoire aux efforts de recyclage. Le secteur ICI démontre ainsi un potentiel de croissance intéressant et une sensibilisation accrue aux pratiques de valorisation.

**Figure 3 : Évolution du tonnage des matières recyclables selon les secteurs résidentiel et ICI**



Source : Données internes

## 3.2 Performance par habitant

La figure 4 illustre l'évolution des kilogrammes de matières recyclables collectées par habitant, un indicateur clé pour mesurer la participation citoyenne au recyclage indépendamment de la croissance démographique.

### Résultats 2025

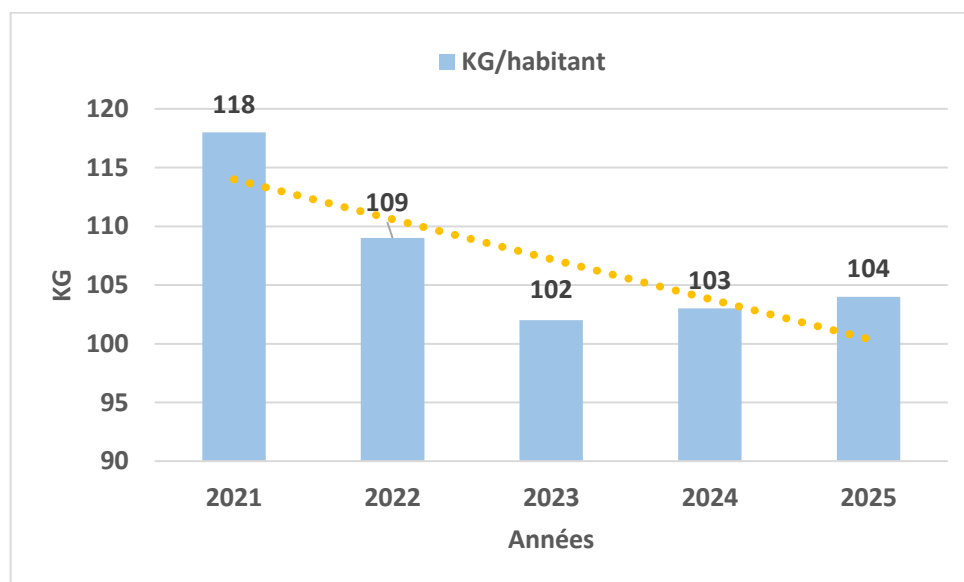
En 2025, chaque habitant de Lac-Beauport a recyclé en moyenne 104 kg de matières. Cet indicateur permet d'évaluer l'engagement de la population envers le recyclage et de suivre l'évolution des comportements dans le temps.

### Trajectoire de réduction

Le graphique démontre une diminution constante de la quantité de matières recyclables par habitant. Entre 2021 et 2025, cet indicateur est passé de 118 kg à 104 kg, soit une baisse de 14 kg par habitant (-11,9%).

Cette baisse s'observe malgré la croissance de population du territoire. Le tonnage total aurait dû augmenter pour suivre la croissance de population, mais il a plutôt diminué de 2,7%. Cette situation mérite une attention particulière afin d'identifier les facteurs explicatifs et de mettre en place, si nécessaire, des actions pour stimuler la participation au recyclage ou valoriser les efforts de réduction à la source si ceux-ci expliquent la baisse observée.

**Figure 4 : Quantité de matières recyclables générées par habitant**



Source : Données internes

## 4. Matières organiques

La valorisation des matières organiques représente un pilier fondamental de la hiérarchie des 3RV-E et du détournement de l'enfouissement. Cette section présente l'évolution du tonnage de matières organiques collectées, incluant les secteurs résidentiel et ICI. L'objectif visé est d'optimiser la collecte et la participation pour maximiser la valorisation de cette ressource.

### 4.1 Évolution du tonnage par secteur

La répartition du tonnage de matières organiques entre les secteurs résidentiel et ICI offre un portrait détaillé des efforts de valorisation déployés sur le territoire. La figure 5 présente l'évolution de chaque secteur ainsi que le tonnage total sur la période observée.

#### Résultats 2025

En 2025, Lac-Beauport a collecté 876 tonnes de matières organiques. Le secteur résidentiel représente 828 tonnes (94,5%), tandis que le secteur ICI contribue à hauteur de 48 tonnes (5,5%).

#### 4.1.1 Évolution 2021-2025

Le graphique révèle une trajectoire variable du tonnage total collecté, qui est passé de 1010 tonnes en 2021 à 876 tonnes en 2025, soit une diminution de 134 tonnes (-13,3%). Cette évolution n'est toutefois pas linéaire: après une baisse progressive de 2021 à 2023, un rebond important s'est produit en 2024 (982 tonnes), suivi d'une chute marquée en 2025. Cette variation importante mérite une analyse approfondie des facteurs explicatifs.

#### Secteur résidentiel

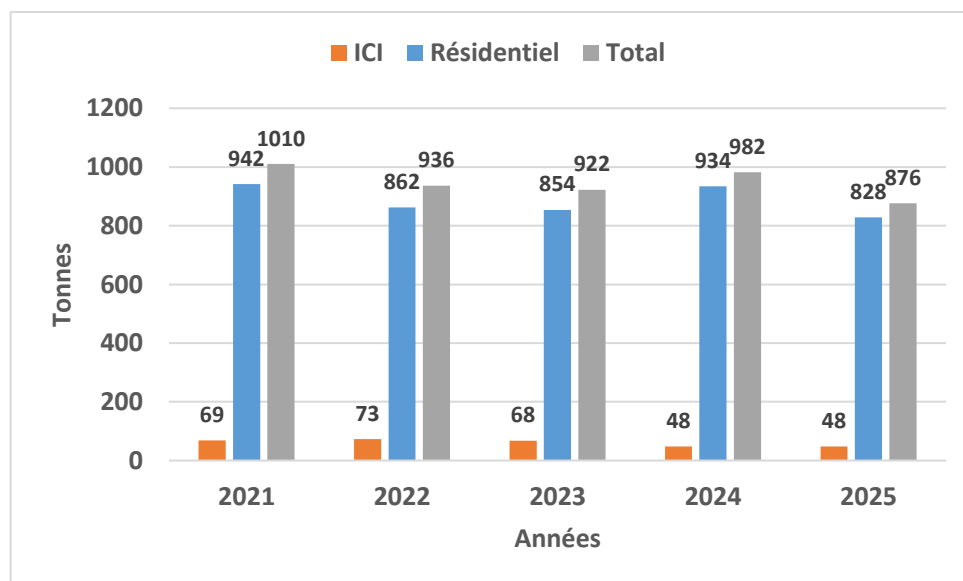
Le secteur résidentiel, qui représente environ 95% du tonnage total, suit une évolution similaire à la tendance globale. Entre 2021 et 2025, ce secteur est passé de 942 tonnes à 828 tonnes, soit une baisse de 114 tonnes (-12,1%). Le pic de 2024 (934 tonnes) suivi de la chute de 2025 interroge sur les causes possibles: changements dans les habitudes de gestion domestique, variations saisonnières, modifications de la participation citoyenne ou facteurs externes (ex: compostage domestique, réduction à la source, feuillicyclage, herbicyclage, etc.).

#### Secteur ICI

Le secteur ICI affiche une baisse significative, passant de 69 tonnes en 2021 à 48 tonnes en 2024-2025, soit une réduction de 30,4%. Cette diminution importante pourrait

s'expliquer par un changement dans la participation de certains établissements, une modification des pratiques de gestion ou une réduction à la source. Une analyse des participants au service pourrait clarifier cette situation.

**Figure 5 : Évolution du tonnage des matières organiques selon les secteurs résidentiel et ICI**



Source : Données internes

## 4.2 Performance par habitant

### Résultats 2025

En 2025, chaque habitant de Lac-Beauport a détourné en moyenne 103 kg de matières organiques de l'enfouissement. Cet indicateur permet d'évaluer l'engagement de la population envers la valorisation des résidus alimentaires et verts.

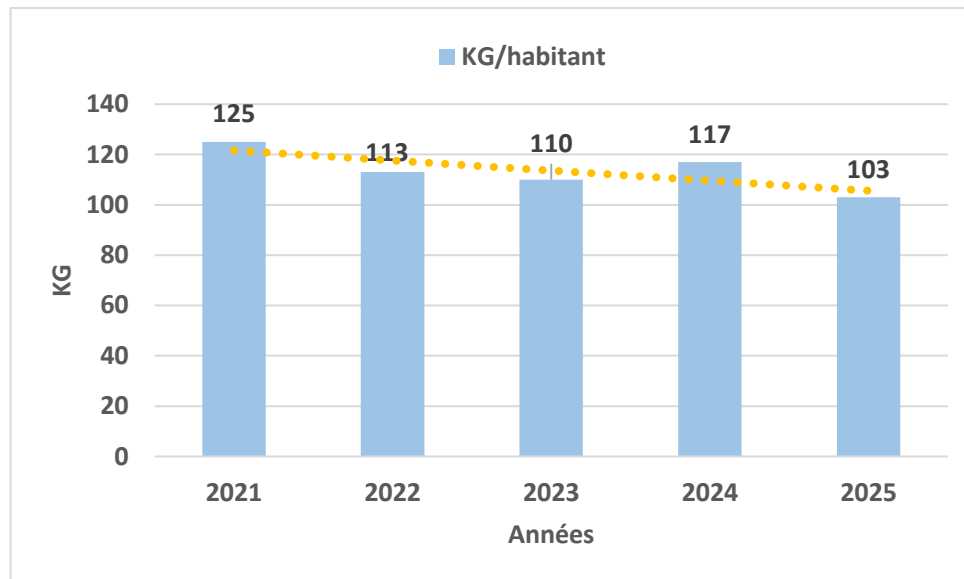
### Trajectoire d'évolution

La figure 6 illustre une tendance générale à la baisse avec des variations notables. Entre 2021 et 2025, cet indicateur est passé de 125 kg à 103 kg, soit une diminution de 22 kg par habitant (-17,6%). L'année 2024 a toutefois marqué un rebond temporaire à 117 kg, avant une chute importante en 2025.

Dans le contexte de croissance de population déjà évoqué, le tonnage total aurait dû atteindre environ 1 059 tonnes en 2025 si la participation était restée constante au niveau

de 2021. Or, seulement 876 tonnes ont été collectées, ce qui représente un écart de 183 tonnes.

**Figure 6 : Quantité de matières organiques générées par habitant**



Source : Données internes

## 5. Encombrants

La collecte des encombrants permet aux citoyens de disposer de manière responsable des objets volumineux qui ne peuvent être gérés par les collectes régulières. Cette section présente l'évolution de ce service qui a connu des modifications importantes durant la période observée.

### Contexte et évolution du service

Le service de collecte des encombrants a subi deux changements majeurs entre 2021 et 2025, rendant la comparaison directe de l'ensemble de la période non représentative:

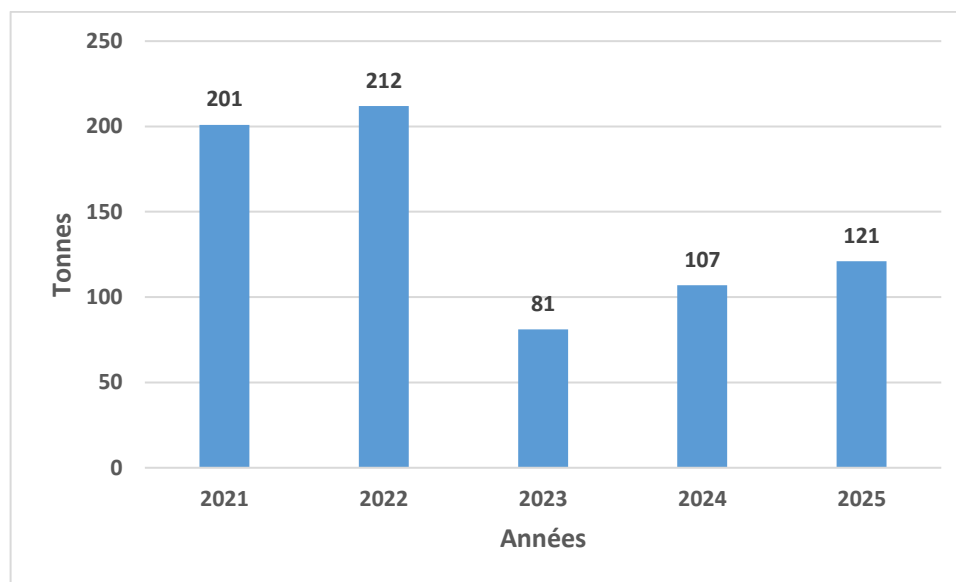
1. **Réduction de la fréquence de collecte:** En 2021 et 2022, deux collectes annuelles étaient offertes. À compter de 2023, la fréquence a été réduite à une seule collecte par année.
2. **Ouverture de l'écocentre:** En octobre 2022, l'écocentre de Lac-Beauport a ouvert ses portes, offrant aux citoyens une alternative permanente pour disposer de leurs matières volumineuses. Cette nouvelle infrastructure a eu un impact direct sur les quantités collectées lors des collectes ponctuelles d'encombrants.

Ces deux facteurs combinés rendent la période 2023-2025 plus représentative de la situation actuelle que la période complète 2021-2025.

## 5.1 Évolution du tonnage collecté

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution du tonnage d'encombrants sur l'ensemble de la période 2021-2025, mettant en évidence l'impact des changements opérationnels sur les quantités collectées.

**Figure 7 : Évolution du tonnage des encombrants**



Source : Données internes

**Tableau 1 : Évolution du tonnage d'encombrants 2021-2025**

Année	Tonnage	Fréquence	Commentaire
2021	201	2 collectes/an	Avant écocentre
2022	212	2 collectes/an	Écocentre ouvert en octobre 2022
2023	81	1 collecte/an	Nouvelle configuration
2024	107	1 collecte/an	-
2025	121	1 collecte/an	-

Source : Données internes

La baisse observée entre 2022 (212 tonnes) et 2023 (81 tonnes) s'explique par deux facteurs structurants majeurs: la réduction de deux à une collecte annuelle et l'ouverture de l'écocentre qui offre désormais un service permanent. Cette transition a modifié les habitudes des citoyens en leur permettant de gérer leurs encombrants au moment opportun plutôt que d'attendre la collecte ponctuelle. Il est à noter que les données 2023

pourraient sous-représenter légèrement le tonnage réel en raison de défis de suivi durant l'année de transition.

Depuis 2024, on observe une augmentation progressive du tonnage collecté, passant de 107 tonnes en 2024 à 121 tonnes en 2025 (+13%). Cette croissance témoigne de la stabilisation du service et confirme que les citoyens ont intégré cette nouvelle configuration. Ils utilisent désormais de manière complémentaire les deux services selon leurs besoins, la collecte annuelle étant privilégiée pour des objets moins facilement transportables vers l'écocentre ou pour des volumes plus importants.

### **Complémentarité écocentre-collecte**

Les données démontrent que la collecte ponctuelle d'encombrants et l'écocentre jouent des rôles complémentaires. L'écocentre offre une flexibilité continue pour les citoyens ayant les moyens de transport nécessaires, tandis que la collecte à domicile demeure essentielle pour les citoyens ayant des contraintes de mobilité. Cette complémentarité assure un service adapté aux besoins diversifiés de la population.



## 6. Taux de valorisation

Le taux de valorisation mesure la proportion de matières résiduelles détournées de l'enfouissement par rapport au total des matières générées sur le territoire. Cet indicateur clé permet d'évaluer l'efficacité globale des services de collecte sélective et des efforts de sensibilisation déployés. Le tableau ci-dessous compile l'ensemble des flux de matières pour la période 2021-2025, incluant le recyclage, les matières organiques, les encombrants et les résidus verts municipaux.

**Tableau 2 : Taux de valorisation des matières résiduelles provenant des secteurs résidentiels et ICI.**

Année	Recyclage (tonnes)	Matières organiques (tonnes)	Encombrants valorisés 95% (tonnes)	RVM 100% (tonnes)	Total valorisé (tonnes)	Déchets (tonnes)	Encombrants éliminés 5% (tonnes)	Total éliminé (tonnes)	Total généré (tonnes)	Taux de valorisation (%)
2021	905	1010	191	51	2157	1982	10	1992	4149	52
2022	903	936	201	24	2064	1908	11	1919	3983	51,8
2023	857	922	77	75	1931	1895	4	1899	3830	50,4
2024	862	982	102	31	1977	1873	5	1878	3855	51,3
2025	881	876	115	71	1943	1855	6	1861	3804	51,1

Source: Données internes

\*Le tonnage des encombrants indiqué correspond au tonnage des encombrants qui ont été valorisés (valorisation à 95% du tonnage total).

\*RVM : résidus verts municipaux

## 7. Écocentre

L'écocentre de Lac-Beauport constitue une infrastructure essentielle de la gestion des matières résiduelles en offrant aux citoyens un point de dépôt permanent pour diverses catégories de matières volumineuses et spécialisées. Cette section présente l'évolution de ce service depuis son ouverture et les résultats de valorisation obtenus.

### 7.1 Contexte et mise en service

L'écocentre a ouvert ses portes en octobre 2022, marquant une étape importante dans l'offre de services municipaux en gestion des matières résiduelles. Cette infrastructure permet aux citoyens de disposer de manière responsable de matériaux qui ne peuvent être collectés par les services réguliers à domicile.

L'ouverture de l'écocentre a eu un impact direct sur les habitudes de gestion des matières volumineuses, offrant une alternative permanente et flexible à la collecte ponctuelle des encombrants. Cette complémentarité entre les deux services assure une couverture optimale des besoins citoyens.

#### Résultats 2025

L'année 2025 marque la troisième année complète d'opération de l'écocentre de Lac-Beauport. Les résultats montrent une adoption continue du service par les citoyens et d'une performance de valorisation élevée. Le tableau 3 présente la répartition détaillée des matières reçues et leur taux de valorisation respectif.

#### Achalantage 2025

L'écocentre a accueilli 3 914 visites en 2025, témoignant d'une forte adhésion citoyenne au service. Le samedi demeure la journée la plus achalandée avec 1 611 visites (41%), suivi du vendredi avec 981 visites (25%).



**Tableau 3 : Quantité de matières reçues à l'écocentre (RDD exclu)**

Catégorie de matière	Tonnage reçu (tonnes)	Taux de valorisation (%)	Tonnage valorisé (tonnes)	% du total
Matériaux de construction	175	85	148	27,4
Bois de construction	163	99	162	25,6
Bardeaux d'asphalte	10	100	10	1,6
Encombrants	88	95	84	13,9
Branches	133	99	132	20,9
Métal	68	99	67	10,6
<b>TOTAL</b>	<b>637</b>	<b>95</b>	<b>603</b>	<b>100</b>

Source : Données internes

Note: Les taux de valorisation sont basés sur les données de traitement fournies par le centre de tri.

En 2025, l'écocentre de Lac-Beauport a reçu un total de 637 tonnes de matières diverses, affichant une performance de valorisation de 95%. Sur l'ensemble des matières reçues, 603 tonnes ont été détournées de l'enfouissement et acheminées vers des filières de valorisation.

### Répartition par catégorie

Les matériaux de construction constituent la catégorie la plus importante avec 175 tonnes (27,4%), suivis du bois de construction à 163 tonnes (25,6%). Ces deux catégories représentent à elles seules plus de la moitié des matières reçues, reflétant l'activité de rénovation et de construction sur le territoire.

Les branches occupent la troisième position avec 133 tonnes (20,9%), témoignant de l'entretien important des terrains boisés caractéristiques de Lac-Beauport. Les encombrants représentent 88 tonnes (13,9%), le métal 68 tonnes (10,6%) et les bardeaux d'asphalte 10 tonnes (1,6%).

## 7.2 Évolution 2022-2025

Au-delà de la composition des matières reçues, l'analyse de l'évolution temporelle des tonnages permet de mesurer l'adoption progressive du service par les citoyens et d'évaluer la croissance de l'infrastructure. Le tableau suivant présente la progression de l'écocentre depuis son ouverture.

**Tableau 4 : Tableau comparatif de la quantité des matières reçues de 2021 à 2025**

Année	Tonnage total	Contexte
2022	42 t	Ouverture (oct à déc seulement)
2023	454 t	Première année complète
2024	521 t	Consolidation du service
2025	637 t	Croissance continue

Source : Données internes

### Croissance remarquable

Depuis son ouverture, l'écocentre connaît une croissance soutenue de son achalandage. Entre 2023 (première année complète) et 2025, le tonnage a augmenté de 40,5%, passant de 454 tonnes à 637 tonnes. Cette progression témoigne de l'adoption rapide du service par les citoyens et de son intégration dans les habitudes de gestion des matières résiduelles.

L'année 2024 a marqué une étape intermédiaire avec 521 tonnes, confirmant la tendance à la hausse. La croissance de 22,3% entre 2024 et 2025 démontre que le service n'a pas encore atteint son plein potentiel et que la fréquentation continue de s'accroître.

Plusieurs éléments expliquent cette progression. D'abord, la notoriété croissante du service permet aux citoyens de mieux connaître les modalités et les matières acceptées. La facilité d'accès, grâce à la disponibilité permanente de l'écocentre, favorise grandement son utilisation en offrant une flexibilité que n'offre pas une collecte ponctuelle.

De plus, la diversité des matières acceptées répond à des besoins variés, permettant aux citoyens de se départir de plusieurs types de matières en un seul déplacement.

Enfin, la complémentarité avec la collecte annuelle des encombrants permet aux citoyens de choisir le service le plus adapté à leurs besoins selon leurs contraintes de transport ou de volume.

## Quantité de RDD et de TIC reçus

Les RDD et les TIC présentent de sérieux risques pour l'environnement et la santé lorsque ceux-ci ne sont pas collectés adéquatement. L'écocentre offre la possibilité d'entreposer ces produits avec leurs contenants afin que ceux-ci soient transportés et traités convenablement par des entreprises spécialisées.

Le site a permis d'accueillir 159 appareils réfrigérants, soit un poids total de 10 t, qui ont pu être envoyés dans un site de traitement spécialisé. Ces appareils sont extrêmement polluants par l'halocarbure qu'ils contiennent d'où l'importance de les recycler adéquatement lorsqu'ils arrivent en fin de vie. Selon les données obtenues par GoRecycle, ce sont 137 t de gaz à effet de serre (t.éq CO<sub>2</sub>) qui ont été évitées.

C'est une quantité de 7.8 t de TIC qui ont été apportées à l'écocentre en 2025 ainsi qu'un total de 464 lampes/ampoules/néons qui ont été recyclés convenablement.

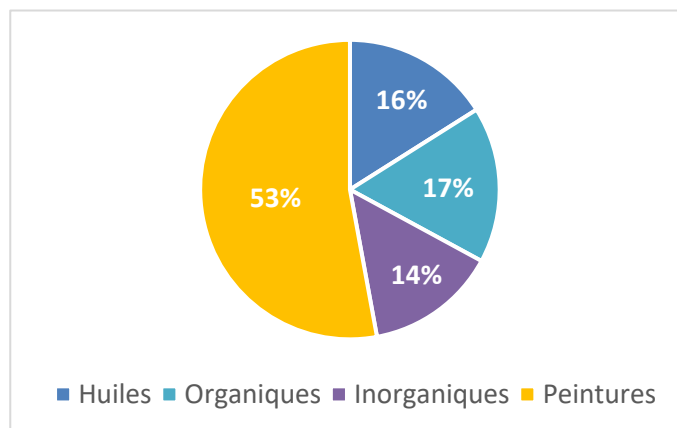
Le tableau 5 et la figure 8 montrent la répartition des quantités reçues à l'écocentre pour les huiles, les produits organiques (ex : mastic, alcool à friction, etc.), les produits inorganiques (acides, bases, toxiques et oxydants) et les peintures.

Au total, l'écocentre a permis le traitement de près de 17 t de ces produits dangereux en 2025.

### Tableau 5/figure 8 : Quantité de RDD reçus à l'écocentre

Matières	Poids en kg	%
Huiles	2 686	16
Organiques	2 827	17
Inorganiques	2 377	14
Peintures	8 860	53
<b>TOTAL</b>	<b>16 750</b>	<b>100</b>

Source : Données internes



## 8. Taux de valorisation global

Le taux de valorisation global constitue l'indicateur synthèse de la performance municipale en gestion des matières résiduelles. Contrairement au taux de valorisation présenté précédemment qui se limitait aux trois flux principaux (recyclage, matières organiques et encombrants), le taux global englobe l'ensemble des matières gérées sur le territoire, incluant les activités de l'écocentre et les matières visées par la responsabilité élargie des producteurs (REP).

Cet indicateur permet de mesurer la proportion totale de matières détournées de l'enfouissement par rapport à l'ensemble des matières résiduelles générées par la municipalité et ses citoyens. Il offre ainsi un portrait exhaustif et représentatif de l'efficacité des efforts de valorisation déployés sur le territoire.

Le tableau suivant présente la répartition complète des matières valorisées et éliminées pour l'année 2025, ventilée par flux et par catégorie.



**Tableau 6 : Taux de valorisation global**

FLUX DE MATIÈRES	Valorisé (tonnes)	Éliminé (tonnes)	Total (tonnes)	% valorisation
<b>COLLECTES RÉSIDENTIELLES</b>				
Recyclage	881	-	881	100
Matières organiques	876	-	876	100
Déchets	-	1855	1855	0
Encombrants	115	6	121	95
Résidus verts municipaux	71	-	71	100
<b>ÉCOCENTRE</b>				
Matériaux de construction	148	26	174	85
Bois de construction	162	2	164	99
Bardeaux d'asphalte	10	-	10	100
Encombrants	84	4	88	95
Branches	132	1	133	99
Métal	66	1	67	99
<b>MATIÈRES REP*</b>				
RDD*	17	-	17	100
Appareils réfrigérants	10	-	10	100
TIC*	8	-	8	100
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>2580</b>	<b>1895</b>	<b>4475</b>	<b>57,7</b>

Source : Données internes

REP : Responsabilité élargie des producteurs

RDD : Résidus domestiques dangereux (huile, organique, inorganique, peinture)

TIC : Technologies de l'information et communication

## 8.1 Analyse comparative du taux de valorisation global 2023-2025

### Évolution du taux de valorisation 2023-2025

Depuis 2021, le taux de valorisation est passé de 52,0% à 57,7% en 2025, soit une progression de 5,7 points de pourcentage. Cette amélioration s'explique principalement par l'ouverture de l'écocentre en octobre 2022. Pour une analyse rigoureuse, la période 2023-2025 est privilégiée, correspondant aux années complètes d'opération de l'écocentre.

## Tableau 7 : Évolution du taux de valorisation 2023-2025

Année	Matières valorisées (tonnes)	Matières éliminées (tonnes)	Total généré (tonnes)	Taux de valorisation	Variation
2023	2 367	1 924	4 291	55,2 %	-
2024	2 463	1 904	4 367	56,4 %	+1,2 %
2025	2 580	1 895	4 476	57,7 %	+1,3 %

Source : Données internes

### Progression constante

Le taux de valorisation a progressé de 2,5 points entre 2023 et 2025, passant de 55,2% à 57,7%. Cette croissance annuelle stable (1,2-1,3% par année) témoigne d'une amélioration continue de la performance municipale.

### Principaux facteurs de croissance

L'augmentation de 213 tonnes de matières valorisées (+9,0%) s'explique principalement par la croissance de l'écocentre, dont le tonnage est passé de 454 tonnes en 2023 à 637 tonnes en 2025 (+40,3%). Parallèlement, les matières éliminées ont diminué de 29 tonnes (-1,5%), une performance d'autant plus notable qu'elle survient dans un contexte de croissance démographique de 2,5% entre 2023 et 2025.

### Contexte territorial

Cette amélioration s'inscrit dans un contexte de croissance: +101 habitants et augmentation de l'activité de construction résidentielle. Le territoire génère davantage de matières en valeur absolue (+4,3%), mais parvient à en détourner une proportion croissante de l'enfouissement.

### Perspectives

Avec un taux de 57,7%, Lac-Beauport se positionne favorablement pour contribuer aux objectifs du PMGMR 2024-2031 de la CMQ. Les mesures incitatives prévues en 2026 (limitation des bacs à déchets, réduction de fréquence hivernale, etc.) devraient poursuivre cette trajectoire positive. Toutefois, environ 42% des matières générées demeurent acheminées vers l'enfouissement. Une caractérisation des déchets permettrait d'identifier les leviers prioritaires pour atteindre un taux de 60% ou plus à moyen terme.

## 9. Enjeux et pistes de réflexion

L'analyse des données 2021-2025 pour les principaux flux de matières résiduelles révèle des performances contrastées qui méritent réflexion. Cette section présente les principaux constats, défis et opportunités d'amélioration pour orienter les actions futures.

### 9.1 Performance globale et contexte

Lac-Beauport se distingue par une performance solide en matière de réduction des déchets. Avec 219 kg de déchets par habitant en 2025, la municipalité affiche un résultat nettement inférieur à la moyenne québécoise de 685 kg/habitant (données RECYC-QUÉBEC 2023).

Toutefois, cette comparaison doit être nuancée. La moyenne provinciale inclut l'ensemble des secteurs, dont les industries lourdes et le secteur de la construction, rénovation et démolition (CRD) qui représentent à eux seuls environ 67% des déchets éliminés au Québec. Le territoire de Lac-Beauport, à vocation résidentielle et récréotouristique, compte peu d'industries et principalement des entreprises de services, ce qui influence naturellement à la baisse la quantité totale de déchets générés. En isolant uniquement le secteur résidentiel, ce sont 177kg par habitant qui sont générés en 2025. Une comparaison avec des municipalités au profil territorial similaire serait plus représentative.

Ce qui demeure particulièrement remarquable, c'est la trajectoire de réduction dans un contexte de croissance démographique. Cette double performance — croissance de population (+4,6%) combinée à une réduction du tonnage de déchets (-6,4%) — témoigne d'un changement réel dans les pratiques de gestion des matières résiduelles. Ce résultat témoigne de l'engagement collectif et de l'efficacité des stratégies de détournement mises en place.

Les données de recyclage et de matières organiques révèlent toutefois des défis importants, particulièrement au niveau résidentiel, qui nécessitent une attention particulière pour maximiser le détournement de l'enfouissement.

### 9.2 Réduction à la source : un constat transversal significatif

L'analyse des données du secteur résidentiel révèle un phénomène intéressant: la baisse simultanée des trois principaux flux de matières résiduelles alors que la population du territoire poursuivait sa croissance. Entre 2021 et 2025, les déchets ont diminué de 6,8%, les matières organiques de 12,1% et le recyclage de 9,6%.



Cette tendance généralisée à la baisse suggère une réduction à la source réelle, soit le sommet de la hiérarchie des 3RV-E et le résultat le plus souhaitable en gestion des matières résiduelles. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce phénomène:

**Contexte économique:** La période 2022-2024 a été marquée par une inflation importante qui a pu entraîner une réduction de la consommation et des achats plus ciblés vers les biens essentiels, générant ainsi moins d'emballages et de résidus.

**Changements de comportements:** L'adoption croissante de pratiques durables (achat de produits moins emballés, économie circulaire, seconde main, réduction du gaspillage alimentaire) contribue à diminuer la génération de matières résiduelles à toutes les étapes.

**Pratiques de gestion sur place:** Le feuillicyclage, l'herbicyclage et le compostage domestique permettent de gérer certaines matières directement sur le terrain, réduisant ainsi les quantités collectées.

**Efficacité de la sensibilisation:** Les campagnes de réduction à la source déployées au fil des ans semblent porter leurs fruits, témoignant d'un changement culturel progressif vers une consommation plus responsable.

Cette performance place Lac-Beauport dans une trajectoire positive. Toutefois, une caractérisation des matières résiduelles permettrait de valider ces hypothèses et d'identifier les leviers les plus efficaces pour consolider ces acquis.

### 9.3 Facteurs de succès identifiés

L'analyse des données permet d'identifier plusieurs facteurs qui ont contribué aux succès observés:

**Inspections et accompagnement du secteur ICI:** Les employés du département des matières résiduelles assurent des inspections hebdomadaires des conteneurs auprès du secteur ICI, ce qui a démontré son efficacité en favorisant une augmentation significative du recyclage dans ce secteur (+47,7%). Cette approche proactive d'accompagnement terrain permet un suivi rigoureux et des interventions ciblées.

**Brigade verte et sensibilisation citoyenne:** La brigade verte déploie des activités d'information, de sensibilisation et d'éducation (ISÉ) auprès de la population, contribuant à maintenir l'engagement des citoyens envers les bonnes pratiques de gestion des matières résiduelles.

**Promotion de la réduction à la source:** Les campagnes de sensibilisation sur le feuillicyclage et l'herbicyclage contribuent à réduire les matières générées à la source, conformément à la hiérarchie des 3RV-E.



**Complémentarité des infrastructures:** L'ouverture de l'écocentre en 2022 a créé une synergie avec la collecte des encombrants, offrant aux citoyens une flexibilité accrue pour gérer leurs matières volumineuses. Cette complémentarité entre service permanent (écocentre) et collecte ponctuelle assure une couverture adaptée aux besoins diversifiés de la population.

**Services accessibles:** La diversité des services offerts (collecte sélective, écocentre, collecte des matières organiques) facilite la participation citoyenne.

**Sensibilisation continue:** Les efforts de communication soutenus contribuent à maintenir l'engagement de la communauté.

**Suivi rigoureux:** Le suivi régulier des indicateurs permet d'identifier rapidement les tendances et d'ajuster les stratégies.

## 10. Conclusion

L'année 2025 confirme l'engagement soutenu de la Municipalité de Lac-Beauport et de ses citoyens envers une gestion responsable des matières résiduelles. Avec un taux de valorisation global de 57,7%, la municipalité poursuit sa trajectoire de progression constante et se positionne favorablement pour contribuer aux objectifs du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles 2024-2031 de la Communauté métropolitaine de Québec.

La réduction continue des déchets acheminés vers l'enfouissement, combinée à la croissance démographique du territoire, témoigne d'un changement durable dans les pratiques de gestion des matières résiduelles. Le succès du secteur ICI en recyclage et l'adoption rapide de l'écocentre par les citoyens démontrent que les stratégies de détournement et d'accompagnement produisent des résultats tangibles.

Les défis observés au niveau résidentiel, notamment les variations dans la collecte des matières organiques et la baisse du recyclage, invitent à poursuivre les efforts de sensibilisation et d'analyse pour maximiser le potentiel de valorisation. Les mesures incitatives prévues en 2026 devraient contribuer à consolider ces acquis et à poursuivre l'amélioration de la performance territoriale.

La Municipalité de Lac-Beauport démontre ainsi qu'une gestion rigoureuse, combinée à l'engagement collectif de la communauté, permet d'atteindre des résultats concrets et mesurables en matière de gestion des matières résiduelles.



## 11. Bibliographie

RECYC-QUÉBEC, 2025. [En ligne]

<https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/communiqués-de-presse/15e-bilan-de-la-gestion-des-matieres-residuelles-au-quebec-les-efforts-de-la-population-portent-fruit/> Consulté le 20 février 2026.

